

2024-02/011

Envoyé en préfecture le 20/02/2024

Reçu en préfecture le 20/02/2024

Publié le

ID : 083-218300291-20240219-2024\_02\_00\_011-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 février

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

**François CAVALLIER, Maire**

**Présents :** François CAVALLIER ; Christiane TANZI, Jacques BERENGER ; Nicolas BAGNIS ; Pascale AUGUET-OTTAVY ; Jean-Christophe BERTIN ; Pascal MONTLAHUC ; Aurélie COURANT ; Sandrine BUIRON ; Cécile AUTRAN ; Céline PELLISSIER ; Karine CACHELEUX ; Timothée KOENIG ; Jean-Christophe CHAUTARD ; Michel REZK ; Marie MEYER.

**Absents excusés :** Jean-Luc ANTONINI (pouvoir à Jacques BERENGER) ; Corine GUIGNON (pouvoir à Pascale AUGUET-OTTAVY) ; Philippe VERCHER (pouvoir à Jean-Christophe BERTIN) ; Isabelle DERBES (pouvoir à Christiane TANZI).

**Absents :** Sara SUSINI ; Laurent DENIS.

**Secrétaire de séance :** Pascale AUGUET-OTTAVY

---

PRESENTS :

16

VOTANTS : 20

---

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, suite à la réussite au concours de Gardien-Brigadier d'un agent et dans le but de permettre le bon fonctionnement du service de police de la Commune de Callian, il y a lieu de créer un poste.

Le poste concerné est le suivant :

**Service Police :**

**CREATION**

- 1 Gardien-Brigadier à temps complet, Groupe Hiérarchique 2 - catégorie C2, 5<sup>ème</sup> échelon, IB 396 - IM 374.

**SUPPRESSION**

- 1 Adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, Groupe Hiérarchique 1 - catégorie C1, 1<sup>er</sup> échelon, IB 297 - IM 295.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
Autorise Monsieur le Maire à créer les postes précités.

Délibéré à Callian, les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Le Maire



Secrétaire de séance